

Le progrès dans l'habitation et les méthodes employées dans ce but en Suède

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **20 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'habitation à revenus modérés avait infiniment de peine à se loger. Il s'agissait la plupart du temps d'ouvriers qualifiés pour qui les logements construits à l'aide des subventions ordinaires étaient trop chers. En revanche, ces mêmes ouvriers avaient un gain qui dépassait sensiblement les normes fixées pour pouvoir occuper un appartement dans un immeuble à but social. C'est la raison pour laquelle on créa une nouvelle catégorie intitulée « logements populaires ». La commune alloue, dans ce cas-là, les subventions ordinaires au titre de la lutte contre la pénurie de logements. Elle prête, de plus, l'hypothèque en second rang, à 2 % d'intérêts et 1/2 % d'amortissement. Les constructions entreprises sous cette forme en 1947 sont les suivantes :

1. S. I. Bâtir : quatre immeubles à Malley comprenant 16 appartements de 2 pièces à 984 francs par an, 32 appartements de 3 pièces à 1164 francs par an et 16 appartements de quatre pièces à 1344 francs ;

2. S. C. Le Logement salubre : trois groupes de quatre immeubles chacun au Pavement. En tout 3 appartements d'une pièce à 720 francs par an ; 84 appartements de deux pièces à 924 francs par an et 45 appartements de trois pièces à 1140 francs ;

3. S. I. Fontra : construction de trois immeubles locaux au Trabandan. En tout 30 appartements de deux pièces à 996 francs et 40 de trois pièces à 1200 francs ;

4. S. I. Pavement-Signal : construction de deux immeubles au Pavement. En tout 16 appartements de deux pièces et demie à 1056 francs par an et 16 de trois pièces et demie à 1200 francs par an.

5. S. C. Gai Logis : construction de deux immeubles au Pavement. En tout 32 appartements de deux pièces et demie à 1056 francs par an et 16 de trois pièces à 1200 francs par an.

Pour ces cinq affaires, les prêts en second rang accordés par la commune au taux réduit de 2 % l'an ascendent à 2 515 000 francs.

Comme vous pouvez le constater, la Commune de Lausanne a fait un gros effort pour favoriser l'édification de logements sains à prix modérés. Cette action sera certainement poursuivie au cours de ces prochaines années. Vu la pénurie actuelle, il est impossible de démolir les immeubles vétustes. En revanche, dès que l'on aura une réserve normale d'appartements vacants, la commune pourra à nouveau porter son effort de ce côté-là.

Pierre ÉMERY.

Le progrès dans l'habitation et les méthodes employées dans ce but en Suède

Les recherches et les enquêtes pour l'encouragement du progrès dans l'habitation ont pour but :

1. d'obtenir le meilleur type de logement ;
2. de réaliser les moyens techniques pour sa construction, et
3. de réduire au minimum les dépenses courantes.

Afin de déterminer en quoi consiste un bon logement, il faut :

- a) une enquête sur les coutumes d'habitation et des recherches sociologiques ;
- b) des études psychologiques et physiologiques, et
- c) l'étude de fonctions et de plans.

Tout ce travail devrait être coordonné avec la conception, la construction et le maintien de logements et des communautés dont ils font partie.

Dans le domaine politique en Suède, il y a aujourd'hui une demande urgente pour plus de logements et à meilleur marché. En vue de la grande augmentation de la construction, qui est inévitable pendant quelques années à venir, il serait désastreux qu'un standard de qualité plus élevé ne fût pas également réalisé. Des recherches, dirigées vers une amélioration directe des fonctions pratiques des habitations, sont tout aussi importantes que celles qui concernent plutôt les aspects techniques et économiques de leur construction.

D'autre part, ces nouveaux logements devraient être conçus également de telle manière que, pris dans leur ensemble, ils constituent de bonnes communautés. Dans ce choix d'une politique d'habitation, la sociologie et l'aménagement urbain ont un rôle essentiel à jouer. Une étude soigneuse de l'aspect humain, avec ses demandes et ses habitudes, devrait recevoir une place plus importante qu'auparavant dans les fonctions et les plans de logement. On ne devrait pas faire des économies au détriment de la qualité. Un logement

bien conçu a beaucoup d'importance pour économiser l'effort dans les travaux ménagers. Les questions de confort mises à part, un logement bien conçu pourrait, malgré une dépense initiale plus élevée, fournir de meilleurs résultats économiques, plutôt qu'une maison moins pratique mais meilleur marché. Un autre pas vers une diminution du prix de revient pourrait être réalisé par la standardisation des plans, des matériaux et de la construction.

Les recherches et les enquêtes dans le domaine de l'habitation n'existent en Suède que depuis une date assez récente. Tandis qu'un programme complet n'a pas encore été élaboré, il y a un intérêt croissant dans ce travail. Des institutions nationales et municipales, des entreprises et des organisations privées, aussi bien que des chercheurs individuels, s'occupent de l'enchevêtrement de problèmes ayant rapport à l'habitation en général. Nous donnons, ci-dessous, quelques exemples d'études qui ont été achevées ou qui sont actuellement en cours.

Recherches dans la technique de la construction.

La responsabilité générale, pour l'étude, reste au Comité d'Etat pour les recherches dans le bâtiment. Ce comité rédige des recommandations pour l'allocation de la subvention annuelle de l'Etat de 200 000 couronnes, qui est allouée depuis 1942 pour les recherches de la construction. Quelques exemples de sujets de recherches sont : l'isolation contre l'humidité et la chaleur, les techniques de chauffage et de ventilation.

Un autre comité, le Comité de standards pour le bâtiment, affilié au Comité suédois des standards, a pour but la réalisation des économies plus importantes dans la construction par la standardisation des matériaux de construction et des montages. Jusqu'ici, des standards ont été élaborés et fixés pour les portes et les fenêtres. Un rapport, avec recommandation pour un

module uniforme pour la construction de bâtiments, a paru. Des projets sont en cours de préparation pour des standards, pour d'autres montages de maisons, pour l'ameublement des maisons et pour des matériaux de construction.

Etudes sur l'habitation.

Le Bureau de construction de la ville de Stockholm vient de faire paraître les résultats de son étude sur des îlots étroits de logements. Une étude a été faite de plans et de formes de logements, et une enquête a été menée au sujet de la variation des coûts de construction pour des bâtiments étroits, principalement entre 9 et 11 mètres. Un autre sujet traité est l'économie comparative des bâtiments de quatre étages et de trois étages, et de pièces ayant une hauteur de 2 m. 50, en comparaison avec d'autres plus hautes.

L'Association nationale des architectes suédois et la Société suédoise des arts et métiers ont également mené des enquêtes similaires. Les conclusions paraîtront cette année. Elles comprennent les problèmes de l'aménagement et d'agencement des petits logements, principalement dans les immeubles d'appartement dans les villes. Sur les bases de fonction et de besoin, on a essayé d'établir des normes pour différentes pièces et des agencements de logement, et leur combinaison des schémas d'appartements les plus convenables pour les divers genres de famille.

Une enquête sur l'habitation industrielle a été menée par l'Institut des enquêtes industrielles et les conclusions ont paru en 1944. Les questions de l'habitation des ouvriers industriels ont été étudiées plus spécialement dans les régions industrielles moins importantes.

Le Comité d'Etat pour les recherches dans les bâtiments ruraux fut nommé en 1943. Il avait pour but d'améliorer et de diminuer le prix des habitations et des bâtiments de fermes de la communauté agricole, par des recherches et des essais pratiques.

Le Conseil des petits foyers, en partie avec la collaboration d'autres institutions nationales et privées, a entrepris des enquêtes concernant l'aménagement et l'agencement des petits logements, plus spécialement en ce qui concerne les cuisines pour des maisons rurales et l'établissement des services d'eau et d'égouts et l'organisation des lavoirs communaux.

L'Institut de recherches pour le foyer a été constitué en 1944 par le Comité de coopération des ménagères. Il a pour but la détermination de certaines lignes directrices pour les plans de logement et des quartiers d'habitation, ainsi que l'ameublement, l'agencement et l'équipement du foyer. Il essaie, aussi, de se renseigner sur la question de la meilleure répartition de la main-d'œuvre entre le foyer, l'artisanat et l'industrie, pour la production de divers produits de consommation, et aussi la rationalisation des travaux ménagers.

Il existe, actuellement, un projet pour une nouvelle corporation publique, l'Institut national de construction du bâtiment. Les buts de cet institut seront :

1. La coordination et l'encouragement des recherches et des études menées par diverses institutions officielles et privées ;
2. de faire ses propres études indépendantes.

Il s'occupera, probablement, des questions de fonction et de conception, ainsi que de la gestion des immeubles et les techniques de construction et de production.

(Congrès international pour l'habitation et l'urbanisme. Suède.)

ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ

A L A U S A N N E

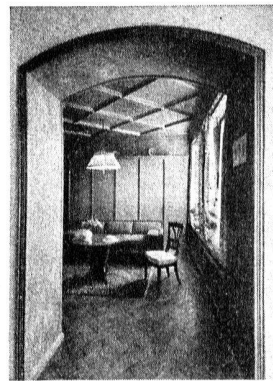
Dessin. Académie. Peinture. Modelage.
Anatomie. Dessin technique. Perspective.
Décoration d'intérieur. Composition décorative.
Gravure sur bois. Graphie.
Histoire de l'Art. Eau-forte. Lettres.

Société coopérative des charpentiers réunis

Entreprise générale de

Charpente - Escaliers

Terreaux 17 - Lausanne - Tél. 3 64 68



MENUISERIE ET
ÉBÉNISTERIE

MODERNES
S. A.

LAUSANNE
LA PERRAUDETTAZ
CHEMIN DU LEVANT
Téléphone 3 10 11

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments. Magasins, Bureaux,
Ouvrages d'Art,
Réparations, Transformations.



Pompes funèbres
officielles

téléphone 4 32 85 Genève
(permanent)